



République Française

Département de Loir-et-Cher

Nombre de conseillers
En exercice : 17
Présents :
Procuration :
Suffrage exprimé :

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NOUAN-LE-FUZELIER**

N°46 CM- 2023

OBJET : TARIFS CENTRE DE LOISIRS – A partir du 1^{er} septembre 2023

Le **29 août 2023**, à **18h30**, le Conseil Municipal de NOUAN-LE-FUZELIER dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick LUNET, le Maire.

Date de convocation : le 21 août 2023

Secrétaire de séance : M. Manuel RODRIGUES

Etaient présents : M. Patrick LUNET, M. Jean-Yves WEYDERT, Mme Yolaine DE BEAUCHESNE, M. Régis SOYER, Mme Odile de BLIC, Mme Marie-Dominique TYREL DE POIX, M. Gérard CHERON, M. Manuel RODRIGUES, Mme Claudette VIRTON, M. Jean-Louis DELABRIERE, Mme Sophie PATIN, M. Éric GUILLOU, M. Pierre BARJOU, Mme Nathalie CAQUET, M. Jean-Louis ROCHUT,

Absents et excusés :

Mme Viviane BELLET donne pouvoir à Mme Odile de BLIC

Mme Thérèse PARDIEUX absente excusée

Vu l'augmentation des charges à caractère général (électricité, gaz, alimentation...), il est proposé de revoir les tarifs des prestations du Centre de Loisirs de la manière suivante et à compter du 1^{er} septembre 2023 :

Tarifification Accueil Extrascolaire (petites vacances et Eté – inscription à la semaine)

Accueil Extrascolaire Nouanais ou RPI					
	Quotient familial CAF	1er enfant Semaine	à partir 2e enfant Semaine	Journée exceptionnelle	Supplément Nuitée extérieure
1	de 0 à 450 €	29,00 €	24,00 €	8,05 €	12,00 €
2	de 451€ à 700 €	34,00 €	28,00 €	9,15 €	15,00 €
3	de 701€ à 900 €	41,50 €	34,00 €	10,80 €	18,00 €
4	de 901€ à 1250 €	55,00 €	44,00 €	14,00 €	23,00 €
5	de 1251 € à 1450 €	60,00 €	48,00 €	15,00 €	26,00 €
6	1451 € et plus	65,00 €	53,00 €	16,00 €	29,00 €

Accueil Extrascolaire hors commune					
	Quotient familial CAF	1er enfant Semaine	à partir 2e enfant Semaine	Journée exceptionnelle	Supplément Nuitée extérieure
1	de 0 à 450 €	44,00 €	35,00 €	11,08 €	18,00 €
2	de 451€ à 700 €	51,50 €	41,00 €	12,73 €	22,50 €
3	de 701€ à 900 €	62,50 €	50,00 €	15,20 €	27,00 €
4	de 901€ à 1250 €	81,00 €	66,00 €	19,00 €	35,00 €
5	de 1251 € à 1450 €	89,00 €	72,00 €	21,00 €	39,00 €
6	1451 € et plus	97,00 €	78,00 €	22,00 €	44,00 €



Tarification Accueil Périscolaire

Accueil Garderie matin ou soir			
	Quotient familial CAF	1er enfant	à partir du 2ème enfant
1	de 0 à 450 €	1,25 €	1,00 €
2	de 451€ à 700 €	1,45 €	1,15 €
3	de 701€ à 900 €	1,65 €	1,35 €
4	de 901€ à 1250 €	1,85 €	1,50 €
5	de 1251 € à 1450 €	2,05 €	1,65 €
6	1451 € et plus	2,25 €	1,85 €

Accueil Périscolaire du Mercredi					
	Quotient familial CAF	1er enfant		à partir du 2ème enfant	
		Journée	1/2 Journée	Journée	1/2 Journée
1	de 0 à 450 €	6,00 €	4,00 €	4,75 €	3,20 €
2	de 451€ à 700 €	7,00 €	5,00 €	5,35 €	4,00 €
3	de 701€ à 900 €	8,50 €	6,50 €	6,75 €	5,20 €
4	de 901€ à 1250 €	10,50 €	8,50 €	8,40 €	6,80 €
5	de 1251 € à 1450 €	11,50 €	9,50 €	9,20 €	7,60 €
6	1451 € et plus	12,50 €	10,50 €	10,00 €	8,40 €

- Le non- respect répété et manifeste des horaires de fonctionnement de l'accueil périscolaire entraine :
 - o Dans un premier temps un rappel au respect du règlement intérieur
 - o Dans un second temps une pénalité de 10 € (en plus du tarif)
 - o Dans un troisième temps l'exclusion du service

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider les propositions ci-dessus à compter du 1^{er} septembre 2023.
- D'Autoriser le Maire, au nom et pour le compte de la commune de Nouan-le-Fuzelier, à signer en tant que de besoin, tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire.
Publié ce jour, le 04/09/2023

